

Annick Lafontaine

De: Greffe Ville de Saint-Pie
Objet: TR: Suivi de la journée de DG - information boites d'évaluation
Pièces jointes: Modele_RESO_Num_Mun.doc

De : Marie-Pier Hébert <greffier@mrcdesmaskoutains.ca>

Envoyé : 14 mai 2024 14:50

À : Carl Simard (dg@stemadeleine.quebec) <dg@stemadeleine.quebec>; Carole Thibeault (direction@st-hugues.com) <direction@st-hugues.com>; Caroline Lamothe (dg@svm.quebec) <dg@svm.quebec>; Christine Massé (admin@st-dominique.ca) <admin@st-dominique.ca>; DG St-Jude <dg@saint-jude.ca>; Dominique St-Pierre <d.st-pierre@villemst-pie.ca>; Johanne Beauregard (dg@st-damase.qc.ca) <dg@st-damase.qc.ca>; Johanne Godin (johanne.godin@saint-simon.ca) <johanne.godin@saint-simon.ca>; Joscelyne Charbonneau (dg@saint-louis.ca) <dg@saint-louis.ca>; Josée Vendette (dg@stemariemadeleine.qc.ca) <dg@stemariemadeleine.qc.ca>; Josiane Marchand (dg@municipalitelapresentation.qc.ca) <dg@municipalitelapresentation.qc.ca>; Julie Hébert - Saint-Marcel-de-Richelieu (direction@saintmarcelderichelieu.ca) <direction@saintmarcelderichelieu.ca>; Linda Normandeau (dg@saintbarnabesud.ca) <dg@saintbarnabesud.ca>; Lorry Herbeuval (dg@saintbernarddemichaudville.qc.ca) <dg@saintbernarddemichaudville.qc.ca>; Micheline Martel (dg@saintehelenedebagot.com) <dg@saintehelenedebagot.com>; Nadine Lavallée (dg@st-liboire.ca) <dg@st-liboire.ca>

Cc : Julie Le Bouthillier <jlebouthillier@mrcdesmaskoutains.ca>

Objet : Suivi de la journée de DG - information boites d'évaluation

Bonjour à tous,

Veillez trouver les informations concernant le nombre de boîtes d'évaluation foncière par municipalité :

MUNICIPALITÉS	BOITES
La Présentation	18
Saint-Barnabé-Sud	8
Saint-Bernard-de-Michaudville	8
Saint-Damase	19
Saint-Dominique	19
Sainte-Hélène-de-Bagot	15
Sainte-Madeleine	11
Sainte-Marie-Madeleine	16
Saint-Hugues	13
Saint-Jude	10
Saint-Liboire	21
Saint-Louis	7
Saint-Marcel-de-Richelieu	7
Saint-Pie	36
Saint-Simon	9
Saint-Valérien-de-Milton	17
TOTAL :	234

Comme mentionné, nous vous demandons de prévoir le déménagement de ces boîtes. Nous n'avons aucun problème à ce que vous vous jumeler plusieurs municipalités.

Aussi, je vous ai proposé de faire un appel d'offres pour la numérisation des boîtes. Après cette numérisation, vous devrez demander l'autorisation auprès de BANQ afin de ne garder qu'un échantillonnage papier de ses boîtes. <https://www.banq.qc.ca/notre-institution/archives-nationales/comment-effectuer-demande-delimitation-darchives-publiques/>

Selon notre dernière phase de numérisation, nous avons fait un appel d'offres publiques (deux enveloppes). Dans notre cas ici, nous pourrions procéder en invitation.

Voici nos chiffres de notre projet de trois firmes ayant soumissionné :

- 1- 140 \$ / boîtes;
- 2- 162 \$ / boîtes;
- 3- 186 \$ / boîtes.

Bien entendu, seulement votre nombre de boîtes vous serait chargé.

Veuillez m'envoyer une résolution d'intention si vous voulez y aller avec cette option. (voir p. j.)

Je vous remercie pour votre habituelle collaboration.

Bonne journée,

Marie-Pier Hébert
Greffière



805, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6
Tél. : 450 774-3141, poste 3116
Télééc. : 450 774-7161



[MRC des Maskoutains](#)
[Comités de bassin versant maskoutains](#)
[Matinées gourmandes](#)

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ : L'information contenue dans le présent courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle ne peut être utilisée que par la personne ou l'entité dont le nom apparaît ci-dessus. Si le lecteur du présent message n'est pas le destinataire prévu, notez qu'il est strictement interdit de divulguer, de distribuer ou de copier ce courriel. Si celui-ci vous a été transmis par mégarde, veuillez nous en aviser immédiatement par téléphone et détruire d'une façon permanente ce courriel et toute copie en votre possession.

APPEL D'OFFRES – NUMÉRISATION DE DOCUMENTS – MRC DES MASKOUTAINS – AUTORISATION

CONSIDÉRANT le déménagement du siège social de la MRC des Maskoutains;

CONSIDÉRANT que les dossiers d'évaluation foncière des municipalités sont, pour le moment, conservés à la MRC;

CONSIDÉRANT l'article 78 de la Loi sur la fiscalité municipale, ces documents appartiennent au propriétaire du rôle;

CONSIDÉRANT que la voûte du nouveau siège social ne peut supporter cette masse documentaire;

CONSIDÉRANT que la MRC peut, en répartissant les coûts à chaque municipalité, préparer un appel d'offres pour la numérisation de ces documents;

CONSIDÉRANT que le conseil de la (inscrire le nom de votre municipalité ou de votre ville) souhaite que la MRC des Maskoutains prépare les devis pour et au nom de celle-ci;

En conséquence, il est proposé par _____, appuyé par _____ et adopté

QUE le conseil de la (inscrire le nom de votre municipalité ou de votre ville) autorise la MRC des Maskoutains à préparer les devis nécessaires afin de numériser la masse documentaire des dossiers d'évaluation foncière;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à la MRC des Maskoutains dans les meilleurs délais.